



ADMINISTRATION

Des horaires d'accueil étendus pour le service État Civil
p.6



SPORT

Le départ du Critérium du Dauphiné donné à La Voulte-sur-Rhône
p.11



AMÉNAGEMENTS URBAIN

Des figurines piétonnières aux abords des écoles
p.15

LA VOULTE

SUR RHÔNE

GRAND CARÉNAGE, UN VASTE PROGRAMME INDUSTRIEL

p.16



COLLECTE POUR L'UKRAINE
Les mercredis et samedis matin, de 8h30 à 12h30, au château.
(+ d'infos au dos du magazine)

Netto



DISTRIBUTEUR
7/7 • 24/24



**Du lundi
au samedi**
8h30 à 19h30

OUVERT LE
Dimanche de
9h à 12h30

9 Allée des Cèdres - La Voulte-sur-Rhône
04 75 85 15 99

CONSTANT



une marque d'attentions



Optique



N°1 MONDIAL DES VERRES DE LUNETTES*



LE SOLEIL EST DE RETOUR

Protégez vos yeux avec
les verres solaires Essilor®



VOIR PLUS.
VIVRE PLUS.

vision plus

www.optique-constant.fr

C.C. INTERMARCHÉ
07800 LA VOULTE



04 75 43 53 78

SOMMAIRE

P3 - EDITO

P5 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

Citoyenneté • Administration • Petites Villes de Demain

P8 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

Concours • CMJ • Santé & Solidarité • Sport • Vie associative • Vie de la mairie • Administration

P15 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

Aménagement urbain • Économie

P18 - BRÈVES POLITIQUES

P20 - L'INFO' EN PLUS !

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône

Rédaction : Mairie

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie, Roger

Martinez

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE MAGAZINE

AF Communication

Chef de publicité

Tél. 04 75 51 88 40

Mobile 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

Tél : 04 75 62 40 44

E-mail : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

• **Lundi, mercredi & vendredi :**

8h30 - 12h & 13h15 - 17h

• **Mardi & Jeudi :** 8h30 - 12h & 13h15 - 19h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

Je vous retrouve dans ce nouveau numéro du magazine avec un sentiment partagé entre JOIE et PEINE. JOIE, parce que le travail que nous menons depuis plusieurs mois commence à récolter ses fruits : le Préfet de l'Ardèche a annoncé il y a quelques jours l'installation à La Voulte sur Rhône d'un grand centre de formation aux métiers du nucléaire. C'est une excellente nouvelle pour la commune de pouvoir accueillir un tel établissement qui va former des milliers de personnes pendant les années à venir sur des métiers sensibles liés à l'activité du nucléaire civil, pour la production d'électricité. Nous avons acquis un bâtiment industriel en 2021 en vue de développer l'activité industrielle sur la commune, ce sera chose faite à partir de septembre 2022 avec une montée en puissance jusqu'en fin d'année et sur l'année 2023.

PEINE, parce que nous assistons à une nouvelle guerre sur le continent Européen, avec des conséquences dramatiques sur la population Ukrainienne. J'ai déjà organisé des réunions publiques sur la commune en vue de recenser les offres de dons ou d'hébergements afin d'accueillir au mieux les déplacés Ukrainiens. Vous pouvez si vous vous êtes en capacité de faire des propositions d'aides ou d'hébergement, vous pouvez vous inscrire en ligne (voir au dos du magazine). Je remercie du fond du cœur toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la cause.

La pandémie du Covid n'étant pas encore terminée, je vous conseille de continuer à exercer les gestes de base qui nous ont été recommandés ces derniers mois.

Nous devons également faire face

à un nouvel événement : **la crise énergétique**. Elle avait commencé dès 2021 et va s'aggraver encore avec la guerre en Ukraine, les conséquences pour les finances des ménages risquent d'être considérables, elles le seront tout autant pour les finances de la commune et j'en reparlerai prochainement lors du vote du budget 2022.

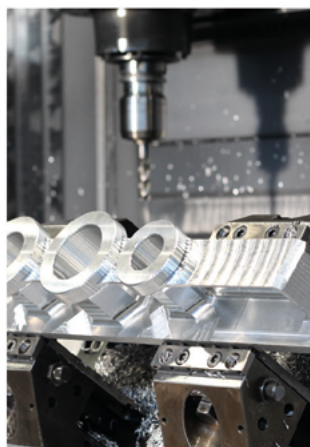
En effet la hausse sans précédent du prix du gaz nous impose de tripler le budget du chauffage des bâtiments municipaux et malheureusement, cela ne sera pas sans conséquences sur le développement des projets à venir. Nous devons faire un plan d'économie drastique afin de passer cette période troublée, et il n'est pas exclu à ce jour que certains d'entre eux soient reportés.

Malgré ces difficultés annoncées, l'équipe municipale et les agents continuent de travailler pour la dynamisation de la commune notamment grâce à « petite ville de demain », label dont la commune bénéficie. En complément du développement industriel, un manager commerce a intégré l'équipe pour aider la revitalisation commerciale de la commune. La Voulte sur Rhône ville sportive ! nous allons fêter le samedi 14 mai les 50 ans du titre, et nous serons la ville de départ du critérium du Dauphiné le dimanche 5 juin prochain. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture, que le soleil du printemps qui arrive rayonne dans toutes vos familles, et au plaisir de nous croiser à l'occasion de ces divers évènements.

Bien amicalement

**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de
Privas Centre Ardèche**

LE GROUPE FREGATE S'ENGAGE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE VOTRE VILLE.



DÉCOUVREZ TOUTES LES OFFRES
DE POSTE EN VISITANT NOTRE SITE



www.groupe-fregate.com



2, Allée des châtaigniers - 07800 Beauchastel
1200 avenue Marie Curie - 07800 La Voulte-sur-Rhône

Produits Fermiers

Fruits, légumes, vins & fromages



OUVERT
toute l'année
du **lundi** au **samedi**

37 Chem. de Pren Te Garde
07800 La Voulte-sur-Rhône

☎ **06 01 33 87 61**

Sébastien CHEYNEL et Céline MARQUES
Sommeliers Conseil



LIVRON Depuis 2012

VINS FINS
CHAMPAGNES
BIÈRES
SPIRITUEUX

Centre Commercial Provence - 26250 Livron-sur-Drôme

Parking Gratuit - Téléphone: 04 75 40 58 74

Site : <http://lecaviste-livron.com>



Maison Bois
Charpente
Abri voiture
Pergola

04 75 44 88 77

LA VOULTE SUR RHÔNE



www.boiscop.net

boiscop@outlook.fr

CITOYENNETÉ

RAPPEL SUR LES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Régulièrement des incivilités sont constatées dans la commune concernant les règles de stationnement. Grands nombres de véhicules gênent la circulation en se garant sur des zones non autorisées comme des trottoirs, des passages piétons...

C'est un constat malheureux notamment dans la Montée de Celles. Effectivement ces emplacements ne sont pas autorisés et sont signalés par des zébras. Lorsque des véhicules s'y garent, ils obligent les automobilistes en circulation à reculer pour pouvoir passer. Il s'agit d'un secteur dangereux où la visibilité est restreinte, ces comportements nuisent à la sécurité de tous et peuvent provoquer des accidents.

Il en est de même rue Bertraud où des véhicules sont stationnés à cheval sur les trottoirs et sur les passages piétons, empêchant les usagers de pouvoir se déplacer en toute sécurité. C'est pourquoi la commune a choisi de faire

intervenir la police municipale au cas par cas pour faire de la prévention, expliquer les risques liés à ce stationnement sauvage et sensibiliser la population.

Pour rappel, le stationnement à proximité des passages piétons est strictement interdit. À titre d'exemple, si vous stationnez votre véhicule sur un trottoir, vous risquez une amende de 135 € (sauf marquage au sol spécifique). La ville possède des stationnements zones bleues, 30 minutes maximum, pour permettre une rotation aux abords des commerces et un parc total de plus de 350 places gratuites, ce n'est pas le cas de toutes les communes. Alors, pourquoi ne pas en profiter ?

Le civisme est l'affaire de tous, il est important de respecter le code de la route.



Exemple d'un véhicule stationné Montée de Celles malgré le marquage au sol en ligne jaune continue qui signifie qu'il est interdit de stationner mais également d'arrêter votre véhicule à cet endroit.

CITOYENNETÉ

JOURNÉE DU CITOYEN AU COLLÈGE

Les 10 et 11 février, un agent de police municipale en collaboration avec M. Grandclerc Christophe, coordinateur sécurité de la Direction Départementale des Territoires (DDT) à Privas, a organisé des actions de sensibilisation à l'occasion des journées citoyennes au collège. L'objectif étant de sensibiliser les 118 collégiens de 6^{ème} aux dangers de la route qu'ils soient piétons, cyclistes, ou passagers d'une voiture. L'intervention s'est déroulée sur une journée complète pour toutes les classes de 6^{ème} et s'est présentée sous forme d'un diaporama interactif représentant des scènes de la vie quotidienne. Le but étant de faire participer les enfants afin de les faire réagir sur ce qui pourrait représenter un danger. Chaque élève est reparti avec de la documentation : un flyer, un questionnaire des « Incollables » sur la sécurité routière et une médaille réfléchissante à attacher sur son cartable.

Ce dispositif de l'Éducation Nationale a été organisé par la mairie et à la demande de l'établissement scolaire.

Les élus souhaitent pérenniser cette action, ô combien nécessaire pour nos jeunes dans leur apprentissage de leurs droits et devoirs à respecter, dans le développement de la prise de conscience de leur rôle dans la société mais surtout pour leur sécurité.



ADMINISTRATION

DES HORAIRES D'ACCUEIL ÉTENDUS POUR LE SERVICE ÉTAT CIVIL



Après réflexion, les élus de la commune ont souhaité faire évoluer les horaires d'accueil de la mairie. Effectivement, l'amplitude d'accueil de la mairie ne permettait pas de répondre aux besoins administratifs de certains vouldains sur des horaires classiques. C'est pour cela, que depuis le 1^{er} février, les services d'accueil et état civil sont prolongés les mardis et jeudis soirs jusqu'à 19 heures. Toutefois attention, la remise des

pièces d'identité reste sur rendez-vous uniquement et les démarches administratives ne concernent que l'État civil : reconnaissance anticipée, dossier de mariage, décès... Toute personne peut s'y rendre pour prendre des informations généralistes ou récupérer des dossiers spécifiques. Cet aménagement d'horaires est en phase de test et pourrait évoluer selon les besoins de la population.

RAPPEL DES HORAIRES

Lundi, mercredi et vendredi
8h30- 12h & 13h15 - 17h
Mardi et jeudi
8h30- 12h & 13h15 - 19h

**Horaires d'ouverture
juillet/août
Du lundi au vendredi
8h30- 12h & 13h15 - 17h**

CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS, CETTE ANNÉE DEUX TEMPS FORTS ÉLECTIFS SE PROFILENT

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022

Le président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2d tour, qui a lieu 2 semaines après. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022

Les élections législatives servent à élire les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct par les

électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche citoyenne volontaire. Vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile pour vous inscrire lorsque vous êtes nouvel arrivant et vous serez ainsi radié de la commune dans laquelle vous étiez précédemment inscrit. Les jeunes ayant été recensés à 16 ans et atteignant la majorité sont inscrits d'office dans la commune de recensement.

Cette année, une refonte des listes électorales va avoir lieu

et de ce fait, toute personne inscrite recevra par courrier une nouvelle carte électorale (sur laquelle figurera le numéro du bureau de vote et son adresse).

Toutefois la carte électorale n'est pas indispensable pour voter, une pièce d'identité est suffisante (CNI, Permis avec photo, Passeport, carte vitale avec photo, carte d'élu local etc...)

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration pour les prochaines élections. L'Etat propose le service en ligne maprocuration.gouv.fr pour simplifier vos démarches et raccourcir les délais. Vous pouvez également vous rendre dans n'importe quel commissariat ou

gendarmerie avec votre numéro d'électeur (NNE) et une pièce d'identité pour qu'un officier de police puisse enregistrer votre demande.

Vous pouvez aider votre commune en tenant les urnes : DEVENEZ ASSESSEUR L'assesseur veille au bon fonctionnement du scrutin, en vérifiant l'identité des électeurs ou en faisant signer la liste d'émargement la journée. Le soir, il surveille et procède au dépouillement des votes.

Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales. Inscrivez vous auprès du service Vie Citoyenne au 0475624044 ou accueil@lavoulte.fr

PETITES VILLES DE DEMAIN

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE PETITES VILLES DE DEMAIN !

La revitalisation d'un centre-ville n'existe pas sans revitalisation commerciale ! C'est pourquoi Claire de Blic, cheffe de projet Petites Villes de Demain, a piloté le recrutement d'une manager de centre-ville arrivée le 21 mars. Sa mission principale : le développement des commerces du centre-ville et du marché hebdomadaire.

QUESTIONS À CLAIRE DE BLIC



QU'EST-CE QUE LE MÉTIER DE MANAGER DE CENTRE-VILLE ?

En qualité de manager de centre-ville, Sarah Treiber a en charge la revitalisation commerciale du centre-ville de La Voulte-sur-Rhône. Des commerces diversifiés, animés, conviviaux, de

qualité en centre-ville sont une brique essentielle de l'attractivité. C'est notamment grâce à eux si un centre-ville peut être fréquenté, dynamique, attractif. En qualité de cheffe de projet du programme de revitalisation Petites Villes de Demain, je serai l'interlocutrice privilégiée de Sarah Treiber.

LES OBJECTIFS DE SARAH TREIBER ?

- Améliorer l'attractivité commerciale à La Voulte-sur-Rhône ;
- Augmenter la fréquentation des commerces de centre-ville et du marché hebdomadaire ;
- Améliorer l'image du centre-ville ;

- Valoriser le tissu économique de proximité ;
- Augmenter la part de consommation locale.

Pour cela, Sarah Treiber va notamment renforcer et faciliter les échanges entre la mairie et les commerçants, artisans, forains. Elle va contribuer à l'organisation d'animations commerciales aux côtés de l'union commerciale La Voulte Synergie et du régisseur du marché hebdomadaire, et autres forces vives qui veulent contribuer à redynamiser le centre-ville. Aussi, elle accompagnera autant que de besoin les commerçants dans certaines démarches administratives. Enfin, elle travaillera étroitement avec

les partenaires du développement économique du territoire : CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat, Initiative 26-07, Courant Fort, service développement de la CAPCA...

UN POSTE PARTAGÉ AVEC LE POUZIN

À noter que le poste de Sarah Treiber, comme le mien, est partagé avec la ville du Pouzin, et qu'il est prévu pour une durée d'un an. Pour finir, comme pour mon poste, la commune bénéficie d'une importante subvention de l'Etat sur ce recrutement, grâce à l'adhésion de la ville au programme Petites Villes de Demain.

INTERVIEW DE SARAH TREIBER



Sarah Treiber est arrivée à la mairie le 21 mars pour une durée d'un an comme nouvelle manager du centre-ville

D'OÙ VENEZ-VOUS ?

Je viens d'Ile-de-France. J'ai travaillé de nombreuses années en banlieue parisienne sur plusieurs villes du département de Seine-Saint-Denis (93).

QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Après des études dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires, j'ai toujours exercé au sein du service public. J'ai commencé mon parcours professionnel dans le suivi et l'accompagnement de projets de renouvellement urbain, sur des quartiers qui allaient connaître des travaux et des

changements de grande ampleur. Puis, je me suis tournée vers des missions de proximité, en aidant des habitants et des acteurs locaux à monter des projets au sein de résidences d'habitat social.

COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉE À CE POSTE ?

J'ai d'abord souhaité une installation en Drôme-Ardèche, par pur attrait pour le territoire. Puis j'y ai cherché un emploi qui me permette de continuer à exercer au service des territoires et de leur développement, mais aussi de faire un métier ancré dans la quotidienneté. C'est donc naturellement que

j'ai candidaté sur ce poste de manager de centre-ville à La Voulte-sur-Rhône et au Pouzin.

POURQUOI AVOIR CHOISI LA VOULTE-SUR-RHÔNE ?

Je suis très heureuse de travailler pour les villes de La Voulte-sur-Rhône et du Pouzin. Tout d'abord pour le cadre de vie, qui me changera beaucoup de la région parisienne ! Aussi et surtout parce qu'il s'agit de communes à taille humaine qui jouent un grand rôle au sein des dynamiques locales. J'y vois un potentiel, et je souhaite aider ces communes à se développer davantage de manière durable.



CONCOURS

LES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES 2021 ONT ÉTÉ RENDUS

Les prix du concours des maisons illuminées 2021 ont été rendus en janvier. Le jury était composé d'enfants du Conseil Municipal des Jeunes et de 3 élus, Nadine Chaix 6^è Adjointe, déléguée à l'Animation, Jeunesse et Attractivité de la Ville ; Jacques Volle, Conseiller Municipal délégué au Logement et Sylvie André Coste, 1^{er} Adjointe déléguée aux Finances - Enseignement et Enfance. Chaque enfant du conseil municipal des jeunes donnait une note qui s'ajoutait à la note

conjointe des élus. Cette année, trois catégories étaient en jeu :

- Balcons et fenêtres
- Maisons avec cour ou jardin
- Maison de ville

Par faute de candidats dans la catégorie maison de ville, une récompense a été décernée pour les deux premiers dans la catégorie maison avec cour ou jardin. Les lots étaient composés de fleurs, d'un porte-clefs mais surtout d'illuminations de Noël pour embellir

davantage l'année prochaine !

LES GRANDS GAGNANTS :

Gagnant Balcons et fenêtres : M. et Mme Thierry SUCHIER
Gagnant Maison avec cour ou jardin : M. et Mme Daniel TEYSSEYRE
Un prix au 2^{ème} de la catégorie Maison avec cour ou jardin a été remis à : Mme Julie ROCHA

Cette belle opération récréative sera à nouveau reconduite l'année prochaine.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ACCUEIL NOUVEAUX ÉLUS DU CMJ



Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à la cérémonie officielle de leur prise de fonction. 5 enfants (Ilana, Noah, Lyam, Salma, Baptiste) sur les 8 élus ont été accueillis par Nadine Chaix, 6^è adjointe à la jeunesse et à la culture, ainsi que Martine Boulon et Jacques Volle, conseillers municipaux.

Accompagnés de leurs parents, ils se sont vu remettre le livret d'accompagnement ainsi que des informations concernant le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. À la suite de cette présentation, une remise symbolique de leurs écharpes a été faite (écharpes gardées précieusement en mairie pour les cérémonies officielles) puis ils ont partagé le verre de l'amitié

avant de repartir avec un sachet de bonbons (crise sanitaire oblige).

VOICI LES NOMS DES HUIT NOUVEAUX ÉLUS:

- école des cités: Clémence BILLON, Noah FILLOD.
- école des gonnettes: Mélis DAG, Baptiste COURTIAL.
- école du centre: Ilana HERBAUT, Lyam BLACHIER.
- école Jeanne d'Arc: Salma ROSTAING, Louis CHARRE.

Ils vont pouvoir dès à présent prendre leurs fonctions et développer des actions en participant à la vie de la commune impliquant civisme et citoyenneté.

SANTÉ & SOLIDARITÉ

CCAS, TOUS LES BONS CADEAUX N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ RETIRÉS

Après 4 jours de distribution en mairie puis au centre social durant le mois de février, les élus comptent encore une bonne centaine de bons qui n'ont pas encore été retirés. Si la direction de la résidence Rivoly a été contactée afin de convenir d'une organisation pour la trentaine de personnes concernées, pour les autres, il vous faudra contacter Margaret AYALA au 04 75 62 22 44 afin que les services puissent s'organiser pour les livraisons des bons à domicile.

SANTÉ & SOLIDARITÉ

SUCCÈS POUR LE CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE

Le centre de vaccination ouvert le 30 novembre 2021 a été un franc succès. Sa particularité, c'est d'être sans rendez-vous. À son origine, une quinzaine d'infirmières libérales de la vallée de l'Eyrieux se sont mobilisées ensemble afin de le mettre en place et permettre aux différentes populations du territoire d'avoir un accès rapide et simplifié à la vaccination. Ouvert trois demi-journées par semaine, il a été pris d'assaut dès les premiers jours. Disposant de 700 doses au départ, il a rapidement été prolongé par l'ARS au vu de la grande demande. La municipalité, et surtout Monsieur Bernard Brottes, le maire, ont soutenu cette démarche en mettant à disposition des locaux gratuitement et pour toute la durée de l'opération. Cette volonté n'avait malheureusement pas permis faute de doses, de l'ouvrir plus tôt.

Sous l'impulsion de la maire de Beauchastel Karine Takes, elle-même infirmière libérale, elles sont une quinzaine à se relayer, des cabinets de La Voulte, Beauchastel, Saint-Laurent-du-Pape, Le Pouzin et même Livron-sur-Drôme.

A ce jour c'est plus de 2500 doses qui ont été administrées.



SPORT

LE LVS RUGBY FÊTE (ENFIN) LES 50 ANS DE SON TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le 17 mai 1970 au stadium de Toulouse, Le LVS Rugby remportait son match contre Montferrand par 3 à 0 pour repartir avec le Titre de Champion de France. Après deux annulations pour les raisons sanitaires que nous avons tous subi, l'amicale des anciens du LVS Rugby est fière de pouvoir annoncer officiellement la date anniversaire qui a été fixée au samedi 14 mai 2022.

Au programme de cette journée festive, de nombreuses animations :

- à partir de 10h, au stade Battandier-Lukowiak : stands souvenirs, buvette, restauration rapide, expo photos / selfie box, voitures et motos anciennes, dédicaces
- 11h : défilé avec le bouclier de Brennus. Départ devant l'Office du tourisme.
- 14h : lâcher de ballons, au stade Battandier-Lukowiak
- 14h30 : tournoi des moins de 12 ans
- 18h : apéritif offert par la commune,

à la salle des fêtes

Enfin, pour finir en beauté cette journée anniversaire, l'Amicale des Anciens du LVS Rugby propose une soirée dansante à partir de 20h30, avec groupe, DJ et orchestre mais attention, les places sont limitées ! Pour participer, contacter Serge DUCOL au 06 14 76 47 89 (tarif pour la soirée : 50€)

Pass sanitaire : en fonction des mesures gouvernementales

L'amicale des Anciens "LVS RUGBY"



vous convie
à fêter les

SAMEDI
14
Mai 2022

50 ANS DU TITRE
"CHAMPION DE FRANCE 1970"
LA VOULTE SUR RHONE

Défilé avec le Bouclier de BRENNUS

Départ 11h00 devant l'Office du Tourisme

TOURNOI
- 12 ANS
14H30

Soirée Festive 50€
Pour renseignements et
réservations
06.14.76.47.89



STADE
BATTANDIER
LUKOWIAK

STANDS SOUVENIRS, BUVETTE
RESTAURATION RAPIDE
EXPO PHOTOS / SELFIE BOX
VOITURES ET MOTOS ANCIENNES
DEDICACES...

Pass sanitaire obligatoire






Information Impression: Nouvelle - 030311 La Presse d'Ardeche - Horaires pour la Ville de La Voulte

SPORT

25^E ANNIVERSAIRE DES 24H DE KARTING

Cette année, ce sont les 10, 11 et 12 juin que les 24h de karting fêteront leur 25^{ème} anniversaire. Au programme :

VENREDI 10 JUIN

- De 20h00 à 21h : Trophée des Bénévoles « Yves Ferrer », par équipe de 3 pilotes
- De 21h30 à 00h15 : Séries d'essais libres nocturnes et chronométrés des pilotes

SAMEDI 11 JUIN

- De 9h30 à 09h50 : série d'essais libres et chronométrés des pilotes
- De 10h00 à 11h30 : course.
- 11h45 : Podium
- 14h00 : Super Pôle. Les 10 meilleurs temps de la veille
- 14h15 : Mise en grille des kartings, piste ouverte au public

Du samedi 11 juin, 15h00 au dimanche 12 juin, 16h00 : 24h de karting non-stop

DIMANCHE 12 JUIN

- 16h30 : Remise des récompenses en présence de Lenny, Manon et Raphaël



SPORT

LE HANDBALL EYRIEUX RHÔNE ARDÈCHE OBTIENT LE LABEL OR POUR LES SAISONS 2019-2020 ET 2020-2021



Pour décerner ce label, la fédération se base sur différents critères tels que le public féminin dans les effectifs de moins de 9 ans et de moins de 11 ans ; l'amélioration du niveau d'encadrement notamment chez les jeunes ainsi que l'adaptation des matériels pédagogiques indispensables; la mise en place d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique; une vie de club riche de par les actions menées dans les écoles primaires, animations du club ainsi que la participation aux opérations fédérales. Il s'agit d'une belle récompense pour les dirigeants et tous les bénévoles du club qui jour après jour se dévouent pour faire de leur club de cœur non seulement un incontournable en Région mais aussi un lieu convivial où la passion du sport permet de réaliser de grandes et belles performances.

Ce label est une juste récompense pour le club qui a su prospérer d'année en année et qui porte haut les couleurs de notre commune.





SPORT

LE DEPART DU CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ DONNÉ À LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Cette année, notre commune donnera le top départ du critérium du Dauphiné. En effet, le dimanche 5 juin, la première étape de la course s'élançera de La Voute-sur-Rhône pour un parcours de 191,8 km qui se terminera à Beauchastel.

Créée en 1971 par Georges Cazeneuve le Critérium du Dauphiné (anciennement Critérium du Dauphiné libéré) est une compétition cycliste par étapes, d'abord organisée par le journal Le Dauphiné libéré et depuis 2010 par Amaury Sport Organisation.

Du 5 au 12 juin, 22 équipes vont sillonner notre belle région réputée pour ses parcours accidentés qui promettent de belles échappées et de belles opportunités pour les grimpeurs. En effet, la variété des terrains tout au long des huit étapes jusqu'à l'ascension finale au Plateau de Solaison donnera toutes ses chances aux meilleurs grimpeurs comme Enric Mas ou David Gaudu, mais aussi aux grands rouleurs du profil de Wout Van Aert ou de Rémi Cavagna, tout en laissant des opportunités à Julian Alaphilippe, Sonny Colbrelli et Benoit Cosnefroy d'assurer le spectacle et aux sprinteurs Dylan Groenewegen et Jasper Stuyven de chasser les bouquets. Précédant le Tour de France de quelques semaines la course permet une « mise en jambes » pour les nombreux coureurs qui participeront à la grande boucle.

Monsieur le Maire, Bernard Brottes se dit ravi d'accueillir cette belle course pour la première fois dans notre commune :

« Notre ville est sportive et elle aime le vélo. Je rappelle que nous avons durant plusieurs années reçu le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche. Le Tour de France a également traversé notre commune et maintenant le Critérium de Dauphiné y fera son grand départ 2022. C'est une grande fierté pour nous que de voir notre ville mise à l'honneur et de se dire que de grands coureurs cyclistes seront présents le 5 juin. C'est aussi une belle opportunité pour nos commerçants car de nombreux spectateurs et amateurs de vélo sont attendus ».

Les étapes de la 74e édition :

Dimanche 5 juin, étape 1 : La Voulte-sur-Rhône > Beauchastel, 191,8 km
 Lundi 6 juin, étape 2 : Saint-Péray > Brives-Charensac, 169,8 km
 Mardi 7 juin, étape 3 : Saint-Paulien > Chastreix-Sancy, 164 km
 Mercredi 8 juin, étape 4 : Montbrison > La Bâtie d'Urfé, 31,9 km
 Jeudi 9 juin, étape 5 : Thizy-les-Bourgs > Chaintré, 162,3 km
 Vendredi 10 juin, étape 6 : Rives > Gap, 196,4 km
 Samedi 11 juin, étape 7 : Saint-Chaffrey > Vaujany, 134,8 km
 Dimanche 12 juin, étape 8 : Saint-Alban-Leysses > Plateau de Salaison, 139,2 km



SPORT

LA VOULTE SPORT PÉTANQUE EN COUPE DE FRANCE

Samedi 29 janvier, les 32e de finale de la Coupe de France de pétanque ont opposé le club vouldain LVSP (La Voulte Sport Pétanque) à Magland (Haute-Savoie). Malgré l'encouragement des spectateurs qui ont soutenu la remontée des vouldains jusqu'à la dernière minute, la compétition s'est achevée sur une défaite du LVSP avec un résultat 12 à 11 pour les adversaires. Le président Sébastien Sanchez se dit toutefois satisfait de son équipe et fier de leur parcours.

Une défaite sans conséquence puisque lors de leur assemblée générale, le club a pu relater un riche bilan sportif ainsi que ses ambitions pour l'année 2022. L'équipe 1 des clubs seniors a été récompensée suite à sa montée en Excellence, l'équipe 2 est montée en deuxième division et l'équipe 1 féminine également. Une grande satisfaction pour le club qui espère au moins le même parcours pour 2022.

VIE ASSOCIATIVE

UN DÉFILÉ ET UN BAL POUR LE CARNAVAL, CETTE ANNÉE

Après deux ans d'absence et d'annulations répétitives (temps peu clémente, ou pandémie mondiale obligeant) le carnaval du Sou des écoles a fait son grand retour le samedi 05 mars 2022, pour le plus grand bonheur des familles vouldaines.

Si le trajet est resté le même que les éditions précédentes, avec un départ depuis l'Office de Tourisme jusqu'au Parc Baboin, cette fois le défilé a été accompagné par la Pena El Paso en présence des danseuses dynamiques du groupe Mouv With Me. Puis un goûter offert par le Sou des écoles a clôturé l'évènement... Ou presque.

En effet, suite au succès du bal d'Halloween qui avait été proposé par les élus du Conseil Municipal des Jeunes, ces derniers ont souhaité proposer à la municipalité d'essayer de programmer au moins 2 ou 3 bals tout au long de l'année. L'occasion donc de prolonger les festivités et surtout de les ouvrir à tous puisque cette fois, petits et grands ont pu venir vêtus de leur plus beau déguisement !

Ainsi, à la Salle des fêtes, dès 20h ont pu se côtoyer princesses, cowboys, magiciens, sorcières et super-héros pour enflammer la piste de danse animée par la DJ Nelly. La municipalité remercie par ailleurs le Comité des Fêtes Communal qui a tenu la buvette tout au long de la soirée.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LE PARCOURS SANTÉ ENFIN OPÉRATIONNEL

Comme annoncé dans le magazine municipal du mois de juillet 2021, le parcours santé du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) est enfin opérationnel et a été inauguré le mercredi 09 mars, à 18h au lieu-dit « Le Bois Saint Michel » situé à l'entrée de la Dolce Via, face à l'école des Gonnettes, en présence de monsieur le Maire Bernard Brottes, des jeunes élus, et des adultes encadrants, Sylvie André-Coste, Nadine Chaix, Martine Boulon et Jacques Volle.



24h/24

7 jours/7

STEF TAXI

TOUTE L'ÉQUIPE DE STEF TAXI
EST À VOTRE ÉCOUTE.



**VOUS AVEZ UN PROBLÈME,
NOUS AVONS LA SOLUTION.**

TOUS TYPES DE TRANSPORTS

Médicalisés :

Dyalises • Rayons • Consultations

Professionnels • Touristiques • Particuliers

13 rue Boissy d'Anglas - LA VOULTE SUR RHONE

Tél : 04 75 43 97 61

EURECAT
LEADER MONDIAL DES SERVICES AUTOUR
DES CATALYSEURS



REGENERATION/RECYCLAGE
des catalyseurs usés



ACTIVATION hors site
des catalyseurs frais



EXPERTISE/SERVICES
sur site

*Solutions
Innovantes et
Sûres pour une
Gestion Durable
des Catalyseurs*

www.eurecat.com



coolerbox.COM
P R O F E S S I O N N A L



*Spécialiste de la
chaîne du froid portable*



COOL sas

478 Avenue Marie Curie
07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Tél. : 04 75 85 32 75

www.coolerbox.com

ABC Dépannage

pulsat

Votre spécialiste

TV - HI-FI - SON - ÉLECTROMÉNAGER
POSE D'ANTENNE - SAV toutes marques

www.pulsat.fr



☎ **09 72 84 34 49**

Financements en
3, 5, 10 et 20 fois sans frais.
Conditions d'achat en magasin

19, AVENUE MARX DORMOY - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE



**Gauthier PAYEN
IMMOBILIER**



**ESTIMATION GRATUITE
VENTE & ACHAT**

Céline RIVAL - 07 50 05 97 37
celine.rival@immobilier.email

www.gauthier-payen-immobilier.com

Mandataire indépendant - RSAC : 503628182 - Agent commercial indépendant de SAS Immobilier Email



VIE DE LA MAIRIE

MÉDIATHÈQUE LUCIE AUBRAC



La médiathèque communale a pour mission d'accueillir la population de tous les âges en proposant un service de consultation, d'accueil et de prêt de documents variés, de médiation, d'animation et de formation. La création de la bibliothèque date de 2007 et elle est devenue médiathèque en 2016. Elle dispose d'environ 13000 documents (livres, CD, DVD, ...), de jeux de société, de jeux vidéo avec une Playstation 4 et de 3 ordinateurs en accès libre avec connexion internet. Elle propose également des animations

récurrentes pour tous (Grainothèque, Histoire de lire, le ciné-club, etc), des animations ponctuelles (expos peuples nomades, expo peuples tsiganes, carnets de voyage, Babil et le mot, les mangas aprem, etc), des ateliers (atelier komagata, atelier d'éveil sensoriel, contes divers en musique, atelier floral, création de carnets de voyage, etc), des lectures en crèche et au Relais d'Assistantes Maternelles (Ram) ainsi qu'à l'EHPAD Rivoly, des accueils scolaires et aussi le portage à domicile aux bénéficiaires en partenariat avec l'Aide À Domicile (AAD).

Très prochainement, un espace jeux vidéo pour pouvoir jouer sur place entre amis va être mis en place au sein de la médiathèque.

Pour être tenus informés de toutes les nouveautés, horaires, animations ainsi qu'avoir accès au catalogue en ligne de la médiathèque rendez-vous sur mediatheque.lavoulte.fr et n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook de la médiathèque www.facebook.com/mediathequelavoulte (Lucy vous y tiendra compagnie !)

ADMINISTRATION

EAU, CE QUI CHANGE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022

La commune de La Voulte sur Rhône a depuis le 1^{er} janvier 2022 intégré le Syndicat d'Eau Potable Crussol-Pays De Vernoux.

Nous avons fait ce choix afin de limiter l'augmentation du prix de l'eau dans les années à venir. St Laurent, St Fortunat, Beauchastel, St Vincent de Durfort ont fait le même choix que nous. Si nous avions rejoint la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) nous aurions vu notre prix s'envoler pour atteindre 3,14 € TTC minimum le m³, l'augmentation se serait faite

sur une période de 3 ans seulement. En rejoignant le Syndicat d'Eau Potable Crussol-Pays De Vernoux, nous allons limiter l'augmentation à 2,36 € TTC amortis sur 9 ans. Ce Syndicat prend aussi en charge la défense contre incendie de la commune, contrairement à la CAPCA. Que ce soit avec le syndicat ou avec la CAPCA ce prix du m³ ne tient pas compte de l'assainissement. Véolia,

reste l'entreprise qui facture l'eau. Pour une parfaite intégration de nos 5 communes avec celles du Syndicat d'Eau Potable Crussol-Pays De Vernoux, une harmonisation des tarifs se met en place en 2022.

Par exemple, ce qui change sur une facture de référence de 120 m³ : Seule une part fixe collectivité est rajoutée, elle se monte à 17 €, le prix

du m³ va passer de 1.87€ à 2,02 € TTC (le prix du mètre cube d'eau facturé reste inchangé à 0.5823€)

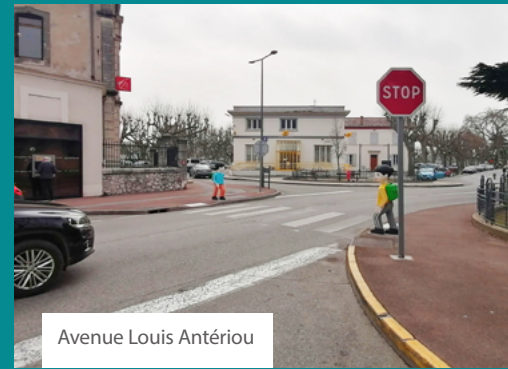
La commune a mené un dur combat pour intégrer le Syndicat d'Eau Potable Crussol-Pays De Vernoux, ceci afin de préserver au mieux le pouvoir d'achat de nos habitants et limiter l'augmentation du prix de l'eau. Nous savons que nous avons fait le bon choix.



Au groupe scolaire des Gonnêtes



Rue Thiers



Avenue Louis Antériou

AMÉNAGEMENTS URBAIN

DES FIGURINES PIÉTONNIÈRES AUX ABORDS DES ÉCOLES

Comme annoncé dans le magazine municipal de l'édition de juillet 2021, les 4 figurines piétonnières ont été installées aux passages piétons situés rue Thiers, Avenue Louis Antériou et au groupe scolaire des Gonnêtes.

La morphologie et les dimensions de ces figurines se rapprochent le plus possible de la réalité afin de susciter l'attention de l'automobiliste et donc agir sur le comportement et la vitesse pour garantir la sécurité de nos enfants et contribue à une meilleure prévention des passages piétons en zone scolaire.

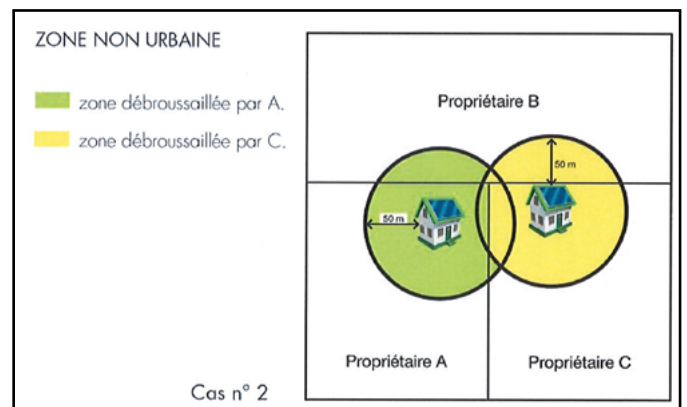
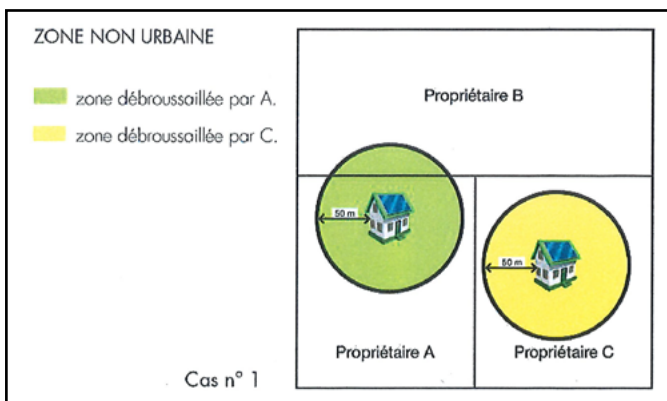
Ces figurines ont été installées par les services techniques et des bandes réfléchissantes ont été ajoutées pour une sécurité renforcée en cas de faible luminosité ou d'intempéries.

AMÉNAGEMENTS URBAIN

LE DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE EN ARDÈCHE

EN ZONE URBAINE : Vous devez débroussailler la totalité de votre propriété, même en l'absence de toute construction

EN ZONE NON URBAINE Vous devez prendre en charge le débroussaillage dans un rayon de toute construction de 50 mètres autour, même si cette zone empiète chez votre voisin



Si votre propriété est à cheval sur une zone urbaine et non urbaine, vous devez débroussailler entièrement la partie en zone U (urbaine) et sur une profondeur de 50 mètres à partir de votre maison, la partie en zone non urbaine.

Si votre voisin n'a pas de construction dans un rayon autour de chez vous, il n'est pas soumis à cette obligation, le débroussaillage de la zone qui se trouve chez lui, dans un rayon de 50 mètres autour de vos installations sera à votre charge. Pour ce faire, vous devez demander l'autorisation au propriétaire par lettre recommandée avec avis de réception en lui précisant qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, les obligations de débroussaillage seront à sa charge.

**POUR TOUTE QUESTION,
JOINDRE LE SERVICE
URBANISME**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 9h à 12h : sans RDV

Les lundis, mardis, jeudis après-midi :
sur RDV uniquement
Tél. 04 75 62 40 44



© Photo Google maps

ECONOMIE

GRAND CARÉNAGE, UN VASTE PROGRAMME INDUSTRIEL

La bonne nouvelle est tombée, après hésitation entre deux sites (commune de La Voulte-sur-Rhône et Rochemaure), la préfecture de l'Ardèche a officiellement choisi notre commune pour installer le futur centre de formation aux métiers du nucléaire en vue du grand carénage de la centrale nucléaire de Cruas/Meysse.

Ce centre va permettre de former le personnel nécessaire et d'appuyer le grand carénage de la centrale de Cruas/Meysse ; ce chantier est prévu en 2024, et vise à rallonger la durée de vie du site.

«*Je suis fier pour ma commune*» déclare Bernard Brottes, le maire de La Voulte-sur-Rhône. L'économie et l'emploi vont être boostés, «*ce sont 110 entreprises qui vont travailler ensemble sur ce plateau*». Le centre de formation sera installé dans la zone industrielle de La Voulte, sur l'ancien site Marel que la commune a racheté. Le bâtiment fait 2700 mètres carrés au sol indique le maire, et est déjà doté d'équipements et d'infrastructures nécessaires tels qu'un réseau d'air comprimé ou une grande surface de parking. Pour l'élu, c'est d'ailleurs grâce à cela que sa commune a été préférée à Rochemaure. Ça va aller vite, le centre doit ouvrir ses portes en septembre !

C'est une belle opportunité pour la ville mais également pour le territoire ardéchois. La centrale va avoir besoin de main-d'œuvre : les emplois sur place vont être multipliés par quatre ou cinq pendant plusieurs années. Les métiers

nécessaires à ce chantier colossal ont été listés par la préfecture, avec comme objectif de former les ouvriers pour 2024.

Ce centre de formation va amener des emplois, des logements, de la restauration... C'est toute une dynamique qui se met en place. Une fois les travaux d'aménagement des locaux finalisés, le site sera loué par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) qui gèrera ce plateau technique dont l'exploitation est estimée à 850 000 euros pour trois ans. Ce projet de grande envergure a surtout été appuyé et rendu possible par la Communauté d'Agglomération et son président François Arzac qui a effectué un travail collectif depuis plusieurs mois avec la commune, le département, la région et tous les acteurs économiques.

Le grand carénage, c'est quoi ?

La notion de « grand carénage » est proposée et étudiée par EDF depuis 2008. Elle désigne en France un vaste projet et programme industriel de renforcement des installations de production d'électricité nucléaire, visant à allonger la durée d'exploitation

possible des centrales nucléaires. L'expression est inspirée du « grand carénage » qui dans le domaine de la construction maritime désigne la réfection générale d'un navire placé pour la circonstance à terre ou en cale sèche.

Dans ce prolongement, en 2024 va débuter un chantier colossal Cruas/Meysse pour permettre d'obtenir le feu vert de l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) quant à l'exploitation des quatre réacteurs de la centrale mis en service en 1984. Effectivement, en 2024 la centrale fêtera ses 40 ans qui correspondent à la durée de vie d'une centrale nucléaire, c'est pourquoi Le grand carénage devrait permettre une exploitation supplémentaire de 30 ans. Durant ce grand carénage, le nombre d'employés sur place va être démultiplié, passant de 1 800 salariés en moyenne à près de 4 500, tant dans les métiers du nucléaire mais également dans les métiers du bâtiment afin de réhausser le niveau de sécurité de la centrale.



Bee's Station
18 quai Anatole France
Tél. 09 50 58 53 24

ÉCONOMIE

BEE'S STATION A DÉMÉNAGÉ

Depuis octobre 2021, Christophe Duviliers – alors installé rue Rampon - a déménagé sa boutique de vélos électriques « Bee's Station » au 18 quai Anatole France. Les raisons ? une meilleure visibilité des clients puisqu'il est désormais sur un axe routier très fréquenté ; des locaux plus grands et donc la garantie d'un stock plus important en magasin,

ainsi que des présentoirs de produits pour améliorer et entretenir son vélo et enfin l'espace pour avoir un véritable atelier d'entretien pour les parcs de vélos clients et de location. Au carrefour de la Dolce Via et de la Via Rhôna, la Voulte-sur-Rhône reste un lieu stratégique pour développer cette activité et proposer à la location des vélos électriques avec

un ensemble de services tout en faisant découvrir ce nouveau moyen de déplacement au plus grand nombre.

Horaires d'ouverture :
09h30 - 12h30,
14h00 - 18h00,
Fermé les dimanches,
lundis et mardis



OB SPORT
Avenue du 11 novembre
Tél. 06 11 96 96 96

ÉCONOMIE

OB SPORT, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Après 2 ans de vente d'équipements sportifs et Destokage toutes marques à domicile et sur les marchés, OB Sports votre boutique mobile spécialiste dans la vente des textile, accessoires sportifs auprès des clubs, associations, entreprises

et particuliers, vient de racheter le fond de commerce FG Sports implanté au 22 avenue du 11 novembre à la Voulte. Suite à ce rachat, c'est avec plaisir et convivialité que l'équipe d'OB Sports vous accueillera dans son nouveau magasin.

Mr Ortom Boldoum gérant de la société vous conseillera et répondra à vos besoins.

Ouvert du mardi au samedi
9h30-18h00 Non-stop.
Fermé dimanche et lundi.

ÉCONOMIE

COACH SCOLAIRE ET CONSEILLÈRE EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Depuis janvier 2020 Héloïse Lefort, coach scolaire et conseillère en orientation scolaire et professionnelle développe son activité en tant qu'autoentrepreneur. Après plusieurs années en tant que cadre de l'environnement, elle s'est réorientée vers la relation d'aide en particulier aux enfants et aux adolescents et s'est formée pour répondre au

mieux aux besoins des élèves et aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours scolaire. Après une certification professionnelle en tant que coach et conseillère en orientation scolaire et professionnelle, elle propose un accompagnement personnalisé. Un : « apprendre à apprendre ». Tout l'enjeu réside dans la compréhension de son

propre cerveau. Elle aide les jeunes et moins jeunes à se connaître soi-même pour arriver à contourner leurs propres difficultés et optimiser l'apprentissage. Cela concerne la gestion du stress, le manque de confiance en soi, les difficultés attentionnelles, le manque de motivation ou les divers fonctionnements cognitifs atypiques.



Héloïse Lefort
Tél. 06 35 97 99 77
pour prendre RDV

VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT / ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Faites-vous connaître auprès de Pierre Fuzier, adjoint délégué au Développement Économique et à l'Emploi. Un article vous sera alors proposé dans cette rubrique qui vous est dédiée dans le prochain magazine municipal (support distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres vouldaines) afin que vous puissiez faire connaître votre activité. Tel : 04 75 42 47 82 | email : dsanial@lavoulte.fr

LA MAJORITÉ

Jeudi 24 février 2022 marquera dans l'histoire un tournant de notre société moderne.

Qui aurait cru il y a quelques semaines ou quelques mois que la guerre reviendrait en Europe ? Nous affirmons notre soutien et notre admiration au peuple ukrainien qui se bat contre une invasion barbare pour défendre leur patrie, leur liberté et leur démocratie.

Qui aurait cru qu'à trois heures de vol de Paris nous recevions des images et des témoignages poignants d'un peuple dans la totale détresse à la vue des blessés, des morts, et des conditions sanitaires qui s'aggravent de jour en jour ?

Nous encourageons tous nos concitoyens, avec les moyens qui sont les leurs, à participer à l'aide mise en place par la préfecture ou la mairie pour apporter, selon les cas, des dons, des propositions de logement afin d'accueillir dans la dignité les déplacés ukrainiens. En effet, il convient de parler de peuple déplacé, et non de réfugiés, parce que un grand nombre d'entre eux furent les bombardements, mais souhaitent dès que possible retrouver leurs familles et leur pays.

Pour revenir à la vie communale, l'opposition continue de tenter la destabilisation de la majorité en place en parlant de l'audit organisationnel que nous avons demandé, tout cela semble bien futile par rapport à ce que nous venons de dire plus haut...

Au risque de nous répéter, l'audit a été demandé par le maire afin d'améliorer le fonctionnement des services en vue du second mandat pour accompagner le programme de développement de la commune. Par définition un audit est là pour révéler ce qui ne fonctionne pas bien, afin de prendre les dispositions pour résoudre les problèmes organisationnels des services.

C'est exactement ce que nous sommes en train de faire dans les services, et dans le respect des agents, cela prend un peu de temps, mais nous y parviendrons.

Le document de travail qui nous a été remis à l'issue de l'audit est un document de travail interne au fonctionnement de la mairie et, même si par souci de transparence il a été communiqué aux élus, il n'en demeure pas moins un document confidentiel.

Quand nous voyons que par désir de polémique l'opposition se propose d'en faire état à la population, le Maire s'y oppose formellement.

Nous rappelons que chaque élu a un devoir de réserve. De surcroît le contenu de l'audit évoque des services et des salariés, il est donc impensable de mettre en cause des agents sur la place publique, et ce même pour des intérêts de politique politicienne de la part de notre opposition.

Malgré les difficultés budgétaires à venir, évoquées en début de magazine, nous allons continuer à travailler sans relâche pour le développement de la commune et du bien-être de ses habitants.

L'équipe municipale, toujours déterminée dans l'action

L'OPPOSITION

Chères vultaines, chers vultains,
Voilà près de deux ans que nous assumons notre rôle de conseillers municipaux. Jusqu'en fin d'année 2021, monsieur le Maire nous considérait comme une Opposition constructive et voulait travailler avec nous. Aujourd'hui nous sommes devenus des Élus de 6 semaines. Que s'est-il passé ?

Monsieur le maire a commandé un audit sur l'organisation et le fonctionnement des services de la mairie. Lors de plusieurs conseils municipaux, nous l'avons interpellé pour connaître les conclusions de l'audit et il a toujours trouvé une excuse pour ne pas nous en parler. Lors du conseil municipal du 16 décembre nous avons réitéré notre demande : connaître la position de monsieur le maire sur les conclusions du rapport d'audit. Celui-ci s'est énervé et nous a indiqué que : « c'est un travail de la majorité, l'audit doit réorganiser les services en fonction de notre programme et non du votre. On prépare les choses et on vous les présentera »

Nous lui avons répondu que puisque nous ne pouvions donner nos commentaires et nos positions lors d'un conseil, nous le ferions via d'autres moyens. Nous l'avons fait par voie de presse.

Nous sommes quand même affligés et consternés par les conclusions de l'audit, qui va bien au-delà d'un simple ajustement de programme mais dénonce un dysfonctionnement global.

Pourquoi un audit après 7 ans d'exercice, souvent ils sont commandés lors d'un changement de majorité....

Nous avons eu un conseil municipal le 15 février et rien ne nous a été présenté.

L'honnêteté et la transparence voudraient que l'intégralité de l'audit soit rendu public aux citoyens de la commune.

Si cela ne vient pas de la majorité, nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous en toute transparence des éléments en notre possession.

Cela fait plusieurs conseils que nous avons demandé à monsieur le maire de nous transmettre les documents de suivi de gestions suivants :

- Subventions demandées et reçues depuis 2015
- Situations des impayés
- Liste du patrimoine communal et son plan de réhabilitation
- Liste des ventes et acquisitions réalisées par la commune depuis 2015

Nous avons à chaque réunion la même réponse c'est en cours ou la personne qui s'en occupe est en arrêt maladie. Nous sommes étonnés que ces documents aussi basiques et qui devraient être déjà réalisés et actualisés à chaque opération ne soient pas disponibles.

Nous resterons dans notre rôle d'élus de l'opposition qui est de contrôler, opposer, proposer.

pour nous joindre :

06 21 48 53 23

Lavultereussirensemble@gmail.com

**Franck Valette, Martine Vabres,
Jimmy Verdot, Sandra Tisserand**



LA VOULTE SUR RHONE : Proche mairie, appartement traversant au premier étage d'une copropriété de 3 logements, de type III de 70m² habitables env. Il se compose d'une cuisine aménagée et équipée, salon séjour avec accès sur balcon exposé ouest, un cellier ou dressing, 2 chambres, salle d'eau avec WC. Quelques rafraichissements à prévoir, proche commerces et parking, pas de charges de copropriété. A voir sans tarder!

DPE : E / Prix : 85.000 € / Réf : 1677 / Tél : 04.75.62.49.18



SAINT GEORGES LES BAINS : Au centre du village, avec vue dégagée sur le Vercors, maison bourgeoise d'env. 160m² hab. sur deux niveaux. Plusieurs possibilités d'aménager ce bien. De plus une cave, un garage pour le stationnement de motos ou vélos et un espace jardin, le tout sur une parcelle de 422m². Travaux de rénovation à prévoir.

DPE : D / Prix : 199.000 € / Réf. 1655 / Tél : 09.70.75.97.27



PORTES LES VALENCE
IDEAL INVESTISSEUR - MAISON VENDUE LOUÉE :

Maison de plain-pied d'env. 84m² habitable offrant une cuisine équipée et aménagée ouverte sur séjour avec cheminée, trois chambres et une salle de bain avec douche et baignoire. De plus un garage et un jardin d'env. 388 m² clos et arboré. A visiter sans tarder!

Prix : 240.500 € / Réf. 1680 / Tél : 09.70.75.97.27



SCP Olivier FRAISSE et Claudia ZAFFUTO-GIORDANO
Notaires associés à LA-VOULTE-SUR-RHÔNE et CHARMES-SUR-RHÔNE
Tél. Transaction : 04 75 62 49 18 - 09 70 75 97 27 - Tél. Gestion locative : 04 75 60 95 56

TAXIS
Stragiotti
04.75.62.43.27

Miroiterie Vitrierie Durand
FOURNITURE & POSE DE TOUT TYPE DE VERRE
15 avenue Marx Dormoy - 07800 La Voulte/Rhône
☎ 04 75 85 10 83 - 06 08 62 05 17
miroiteriedurand@orange.fr - www.miroiteriedurand.com

GRUPE SAB

EYRIEUX
IMMOBILIER
GRUPE SAB

DRÔME
IMMOBILIER
GRUPE SAB

☎ **04 75 85 14 48** • www.groupe-sab-immobilier.com

“ SÉANCES DE CINÉMA 2022

Un vendredi par mois, à 20h30.

Tarifs : 5€/adulte, 3€/pour les - 14 ans

• Vendredi 29 avril, 20 mai, 24 juin, 23 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre

Pour connaître la programmation, RDV sur www.facebook.com/lavoulte ou sur www.lavoultesurrhone.fr

Une navette de bus gratuite accompagne les spectateurs depuis le Centre Social Site Pierre Rabhi.

Départ à partir de 19h45.

“ MUR D'EXPRESSION LIBRE

La Ville de La Voulte-sur-Rhône a décidé de proposer une partie du mur du stade Battandier-Lukowiak comme mur d'expression libre à la pratique du graffiti, ouvert à tous ! Des graffeurs de talent sont devenus des artistes reconnus et leurs interventions picturales ajoutent une plus-value indéniable au cadre de vie et embellissent des murs souvent moroses. Pour vous inscrire, deux possibilités : En récupérant le formulaire à l'accueil de la mairie, puis en le retournant complété. En complétant le formulaire directement en ligne, sur le site internet de la commune : www.lavoultesurrhone.fr

“ ETAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme Synbird 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

“ LES DÉMARCHES D'URBANISME SE MODERNISENT

Pour obtenir un certificat d'urbanisme ou pour tout projet soumis à déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc. vous devez désormais réaliser vos démarches en ligne en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible depuis le site internet de la mairie www.lavoultesurrhone.fr, rubrique « Urbanisme - Je fais des travaux ». Les personnes ayant des difficultés d'accès à un ordinateur ou ayant besoin d'un accompagnement web peuvent se rapprocher de la MSAP.

“ COLLECTE SOLIDAIRE POUR L'UKRAINE

La mairie de la Voulte-sur-Rhône et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en partenariat avec l'association « Un Toit Pour l'Ukraine » mettent en place une collecte solidaire à destination des Ukrainiens .

La collecte a lieu **les mercredis et samedis matin, de 8h30 à 12h30, au château.**

LISTE DES DONS À PRIVILÉGIER :

- Gazes stériles, pansements compressifs, médicaments non périmés, matériel médical
- Aliments en conserve, pâtés, gâteaux secs en sachets individuels, barres céréalières, compotes en gourdes, soupes déshydratées en bols individuels.
- Piles, lampes torches, matériel électrique, bougies
- Couches bébé, lingettes, laits infantiles si possible sous format liquide prêts à consommer

Les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>
Les habitants qui souhaiteraient apporter une aide ont la possibilité de s'inscrire sur la plateforme <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>

L'ANNUAIRE UTILE

“ VOTRE MAIRIE [NOUVEAUX HORAIRES]

Tél. **04 75 62 40 44** | Email : mairie@lavoulte.fr

Lundi, mercredi & vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 19h

“ POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 75 62 39 82**

“ HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum, Tél. 08 92 35 35 35

Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le

vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

“ TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

“ GENDARMERIE

Composez le **04 75 62 01 98**

“ ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr